

Petite Revue du Tiers-Ordre

ET DES

INTÉRÊTS DU CŒUR DE JÉSUS.

VOL. II.

MONTRÉAL, JUILLET 1885.

No. 6.

MGR. IGNACE BOURGET.

Mgr. Ignace Bourget est mort.

Notre Fraternité ne doit pas demeurer insensible à la perte de ce saint évêque qui lui a ouvert les portes de son diocèse, dès 1840, à son retour de Rome, et dont le cœur magnanime était si bien fait pour comprendre et apprécier les œuvres du *Pauvre d'Assise*.

Il fut donc le fondateur et le père de notre Fraternité, sur le sol canadien. Le Tiers-Ordre fut même une des premières institutions religieuses qu'il établit à Montréal, car l'origine canadienne de cette institution date de l'année même où Sa Grandeur prit possession de son siège épiscopal. Nous fûmes l'un des premiers objets particuliers de sa sollicitude et de ses bénédictions pastorales.

Jamais, depuis, ses soins, ses conseils, ses encouragements ne nous ont manqué. L'évêque courageux et entreprenant qui a su créer soixante-quinze paroisses nouvelles; bénir et promouvoir le développement des paroisses anciennes; faire venir et instituer dans son diocèse les Jésuites, les Oblats, les dames au Sacré Cœur, les Sœurs de Jésus-Marie, les religieuses du Bon-Pasteur, les prêtres de la congrégation de Sainte-Croix, les clercs paroissiaux de Saint-Viateur, les religieuses de la congrégation des Marianites de Sainte-Croix, les Sœurs de la Providence, les Carmélites, etc.; l'infatigable champion du dogme et de la morale catholiques qui a écrit plus de trois cents mandements, qui a couru huit fois à Rome, et a fait sept voyages

en Europe pour le bénéfice de ses ouailles, a su nous conserver toujours une part précieuse de ses souvenirs et de sa sollicitude.

Même depuis sa retraite du ministère pastoral, même dans sa dernière maladie, notre Fraternité était, avec les autres créations de son zèle pastoral, le sujet fréquent de ses prières et de ses conversations.

Soyons donc reconnaissants à l'égard d'un pareil protecteur et d'un si bon père. Offrons pour lui le tribut de nos suffrages, avec l'espoir cependant qu'il n'en a pas besoin, que d'autres âmes moins heureuses pour le moment en recueilleront l'avantage, et que le saint dont la vertu attirait à lui les malades et les affligés, continue pour nous au ciel le rôle d'intercesseur qu'il avait commencé ici-bas.

ÉCHOS DES FRATERNITÉS.

PÈLERINAGE ANNUEL DU TIERS-ORDRE DE MONTRÉAL AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.

Jeudi, le 18 juin, a eu lieu, à Boucherville, le 8ème pèlerinage annuel du Tiers-Ordre de Montréal au Sacré Cœur de Jésus. A 6 h. du matin, le vapeur *Montarville* quittait le quai ayant plus de 900 pèlerins à son bord chantant avec foi et piété l'*Ave maris Stella*. Le voyage se fit pieusement au milieu du chant, de la récitation de l'office de la Ste. Vierge et de la méditation.

A Boucherville, le rév. messire Primeau, le zélé curé de cette paroisse, reçut le pèlerinage à son arrivée. Deux à deux, les tertiaires se rendirent, en récitant le *Miserere*, à l'église paroissiale où eut lieu la messe de communion. Spectacle consolant! la presque totalité s'approcha de la sainte table. A 10 hrs. grand'messe chantée par le Rév. Père Lory, directeur du Tiers-Ordre et du pèlerinage.

Les tertiaires à deux chœurs chantèrent la messe des anges si belle dans sa simplicité.

Le sermon fut donné par le Rév. Père Pichon, de la Compagnie de Jésus, dont la réputation comme orateur

s'est si rapidement répandue en Canada. Il aurait fallu entendre ce bon père nous parler du Sacré Cœur de Jésus, pour le bien comprendre. Les larmes jaillirent de bien des yeux, et le Divin Cœur a dû recevoir pendant ces quelques instants grand nombre de soupirs de foi, de repentir et d'amour.

Nous ne pouvons que donner une pâle idée de ce sermon. Le prédicateur prit pour texte ces paroles : *Trahe nos in vinculis amoris tui*. Il commença par parler de l'amour de St. François pour Jésus, de ses plaintes lorsque, parcourant les villes, il s'écriait en pleurant : *L'Amour n'est pas aimé*. Mais si St. François entra en ce jour dans cette église, quelle joie pour lui d'y trouver ses enfants venus spécialement pour prouver leur amour pour Jésus.

Jésus est bon, il cherche de préférence les malades, les infirmes, ceux qui souffrent. Dans ses promesses à la bienheureuse Marguerite-Marie, il le fit spécialement : *je consolerais dans toutes leurs peines, les personnes qui honoreront mon Cœur*. Quand même nous l'abandonnerions, il nous aimera toujours ; de fait ce sont les pécheurs qu'il aime d'avantage, ce sont eux qu'il cherche le plus. Il les attend, court après eux, et s'il ne les rencontre, le Bon Pasteur est triste. Dans toute la vie de Notre Seigneur, l'on ne trouve pas une seule parole dure à l'adresse des pécheurs. Voyez Stc. Marie Magdeleine, ce fut une très grande pécheresse, et lorsqu'elle pleure ses égarements, Jésus lui dit : *Puisque vous avez péché plus que les autres, aimez-moi plus que les autres, or, comme l'amour du Seigneur est toujours en rapport à celui qu'on lui porte, ces paroles signifiaient : je vous aimerai plus que les autres*. Quel abîme insondable d'amour ! St Pierre, apostat, reçut un regard du Sauveur tellement chargé d'amour, que tout le reste de sa vie ne fut plus qu'une suite de regret et de pénitence.

Après plusieurs traits touchants de l'amour du Sacré Cœur, le Père Pichon termina en suppliant les tertiaires de donner entièrement leur cœur à Jésus, de ne plus faire couler ses larmes par ces fautes vénielles qui affligent tant ce bon Maître.

A 1 h. P. M., après le dîner, les tertiaires se réunirent en face de l'église où M. L. J. A. Derôme, ministre de la Fraternité, lut l'adresse suivante au rév. messire Primeau.

et lui remit en même temps une somme de \$50.00, offerte du Tiers-Ordre pour l'œuvre de la cathédrale dont le digne curé est un des plus zélés promoteurs.

Au Rév. Joachim Primeau, Curé de Boucherville.

Il y a un an, à pareil jour, nos deux fraternités, touchées des souvenirs de votre bienveillant accueil, vous exprimaient leur reconnaissance en vous offrant humblement la statue de leur vénéré père et patron : le même sentiment nous anime encore aujourd'hui puisque votre charité est toujours la même ; mais à ce sentiment de reconnaissance vient se joindre un autre sentiment, que j'ose appeler en cette occasion un sentiment de filiale sympathie. Un douloureux événement vient de frapper le diocèse de Montréal ; la mort de Monseigneur Bourget, qui a causé à la fois tant de douleur, de consolation et de saint enthousiasme, cette mort qui couronne une vie si pleine de belles et grandes œuvres, et si parfaite en tout point, laisse inachevée une des œuvres que le pieux archevêque avait le plus à cœur : c'est l'œuvre de la cathédrale de Montréal. Or vous êtes un de ceux, Monsieur le curé, à qui a été confié l'accomplissement de cette grande tâche, et en la sachant entre de telles mains, il s'est endormi dans le Seigneur plein de consolation et d'espérance. Oui, nous le comprenons. C'est pour nous un devoir impérieux de vous offrir en ce jour l'humble secours de nos prières et une légère aumône que nos modestes ressources ne nous permettent pas de grossir cette année. C'est de tout notre cœur que, voulant contribuer au trésor spirituel de la Cathédrale et par conséquent aux frais de ce tombeau qui, nous l'espérons, deviendra glorieux, nous vous offrons tous et chacun pour cette année et les suivantes, douze communions, douze chapelets, et douze chemins de croix, et pour cette année aussi, la modique somme de cinquante piastres. Que Dieu bénisse cette œuvre, Monsieur le Curé, et vous fasse la grâce de voir un jour briller de toute sa beauté ce temple majestueux et d'y ériger à la gloire de Dieu et de son illustre serviteur Ignace Bourget un monument digne de ses grandes et immortelles œuvres.

Au nom du Tiers-Ordre.

L. J. A. DEROME.

M. Primeau, les larmes aux yeux, réponditen remerciant les tertiaires de leur adresse et de leur don. Il parla d'une manière touchante de Monseigneur Bourget

dont il fut l'ami intime. Dans les derniers temps de sa vie, le saint Prélat s'occupait sans cesse de l'œuvre de sa cathédrale et son plus cher désir était de la voir s'accomplir. M. le Curé annonça qu'il voulait faire mentir le proverbe qui dit que l'on ne bâtit pas des églises avec des prières ; à cette fin, il avait fondé un trésor spirituel qui devait, espérait-il, aider puissamment à la construction de la cathédrale, les prières et les \$50.00 des tertiaires seront la première contribution qu'apportera ce trésor. C'est à Mgr. Bourget que cette offrande est offerte ; c'est lui alors qui, du haut du ciel, en obtiendra la récompense pour les généreux donateurs.

Immédiatement après, le rév. M. Callaghan donna un sermon en anglais. Il démontra l'œuvre du Cœur de Jésus dans sa naissance, dans sa vie, dans notre rédemption sur la croix, dans la présence réelle au St. Sacrement, il expliqua ensuite quelles sont nos obligations : elles consistent surtout à lui donner entièrement notre cœur.

Le sermon terminé, les tertiaires deux à deux, firent leur pèlerinage à la chapelle du Sacré Cœur, agréablement située au commencement de la campagne en arrière du village. Ils traversèrent la population recueillie, en récitant le rosaire de Marie. A la chapelle, après diverses prières au Sacré Cœur, le Rév. Père Lory prononça l'acte solennel de consécration, puis l'on revint de la même manière.

Au retour à l'église, eut lieu une touchante cérémonie M. le Curé Primeau reçut l'habit de St. François, avec quatre autres personnes, dont trois étaient ses paroissiennes. Le Rév. P. Lory, après avoir rappelé tout ce que le Tiers-Ordre doit au zèle du vénérable Curé, procéda à cette réception qui causa une grande joie à chacun des enfants de St. François présents à cette cérémonie.

Cette belle fête fut couronnée par la bénédiction du St. Sacrement donné par M. Primeau, assisté du R. P. Pichon et de M. Faubert.

Le retour à Montréal se fit heureusement au milieu de la récitation de l'office de la Ste. Vierge et du chant du *Magnificat* et l'*Ave maris Stella* et autres pieux cantiques.

Heureuse fête ! souvenirs précieux ! journée du ciel ! Que l'homme est grand quand, sous l'habit de la pénitence, pénétré de son néant et de sa faiblesse, il oublie le monde, il méprise les choses humaines pour se jeter

dans les bras de la miséricorde divine, pour se noyer dans les flots d'amour qui jaillissent du Cœur de Jésus.

Heureux tertiaires, remerciez le Seigneur, qui vous a placés parmi les privilégiés de son divin Cœur.

Election des Freres.

Dimanche, le 14 juin, à deux heures P.M., ont eu lieu les élections des frères de la Fraternité du Tiers-Ordre de Montréal. Ces élections, faites sous la présidence du directeur le R. P. Lory, et au scrutin secret, suivant les prescriptions de la règle, ont donné le résultat suivant :

MM. L. J. A. Derôme, ministre ; B. Pepin, assistant.

Discrets.—MM. John O'Neil, M. C. Galarneau, N. E. Charpentier, Jos. Audet, Dr. B. Migneault, Dr. L. A. G. Jacques, J. Mullin et J. J. Beauchamp.

A une assemblée du discréttoire, tenue le 15 juin, M. J. O'Neil a été choisi comme maître des novices et maître des cérémonies ; M. N. E. Charpentier, secrétaire ; M. M. C. Galarneau, trésorier ; M. J. J. Beauchamp, directeur de la *Petite Revue*.

Pelerinage du Tiers-Ordre de Quebec a la Bonne Sainte-Anne.

Les Tertiaires de saint François d'Assise, novices et frères des Fraternités établies à St-Sauveur, tertiaires isolés, approbanistes, au nombre de près de cinq cents, faisaient, dimanche dernier, leur pèlerinage annuel au sanctuaire vénéré de la paroisse Sainte-Anne de Beaupré. Pour la deuxième fois, les pieux et fidèles disciples du patriarche d'Assise, se rendant au légitime désir de leur Directeur, se sont empressés de prendre part à cette imposante démonstration religieuse d'un pèlerinage.

Le bateau à vapeur, le *Ste-Croix*, nolisé exprès pour la circonstance, dès six hrs. du matin, avait reçu à son bord les nombreux pèlerins venus de tous les quartiers de la ville, et que la mauvaise apparence de la température n'avait en rien dérangés dans leur détermination. Après quelque minutes d'arrêt à St-Joseph de Lévis, où une trentaine de pèlerins, la plupart tertiaires, prirent passage, le *Ste-Croix* atteignait bientôt le quai de Ste-Anne. Immé-

diatement les pèlerins se mirent en marche, suivant à la file le porte-croix et les acolytes, dans l'ordre suivant : les approbanistes, les novices, et les professes de la fraternité des sœurs puis les profès et les novices de la fraternité des frères. Une pluie battante eut pour effet d'enlever à la procession quelque peu de son éclat. Cependant, l'ordre le plus complet régna dans les rangs, jusqu'à l'église où chacun prit la place qui lui fut assignée, les sœurs dans la nef, les profès de la fraternité des frères dans le chœur.

A neuf heures précises commença l'office divin. Le R. P. Directeur du Tiers-Ordre célébra une messe basse, à laquelle tous les pèlerins eurent le bonheur d'assister et de recevoir la sainte communion. Bienheureuses ces âmes dévotes de pouvoir s'approcher de la table sainte, dans le temple dédié à leur bienheureuse patronne, sainte Anne, leur bienheureuse protectrice au ciel, et leur toute-puissante intermédiaire auprès du Dieu Sauveur du monde ! Aussi quel pieux recueillement et quelle tendre et sincère dévotion durant ce festin céleste où le cœur devint enivré des plus douces joies et des plus pures émotions !

A trois heures eut lieu le salut du Saint-Sacrement, précédé d'un sermon de circonstance. Un des révérends Pères Rédemptoristes, dont le nom malheureusement nous échappe, rappela aux assistants toute l'efficacité de la prière, et développa son sujet avec une science profonde.

A quatre heures, la procession se reforma dans l'ordre de son arrivée, et défila au milieu de cantiques et de chants appropriés, jusqu'au bateau qui prit sa course vers Québec une demi-heure après. Pas n'est besoin de dire que durant le trajet, aller et retour, les échos des rives du St-Laurent retentirent souvent des chants à sainte Anne, et à la Vierge Marie répétés par les voix de nos cinq cents pèlerins. Inutile aussi d'ajouter que ce pèlerinage a été digne en tous points des dignes fils du Séraphique Père François qui, dans cette solennelle circonstance, comme dans tous les événements ordinaires de leur vie, font briller par leur conduite l'éclat de leur foi et de leur modestie.

L'on sait que de son temps, tout ce que saint François touchait était surnaturellement fécondé de Dieu. Il en est encore de même de nos jours, bien qu'il se soit écoulé

sept siècles depuis la naissance du Stigmatisé d'Assise. Son œuvre providentielle dans sa fondation, s'est perpétuée jusqu'à nos jours modestement, mais sûrement. Le saint Pontife Léon XIII lui a donné un vigoureux essor en l'indiquant à l'univers catholique comme un des plus grands remèdes aux maux qui ravagent les temps actuels.

A cette appel, sachons donc répondre avec soumission. Devenons tertiaires et le bon saint François suppléera à ce qui pourrait nous manquer.

FRÈRE FRANÇOIS.

LE PARFAIT TERTIAIRE.

L'HUMILITÉ.

(Suite.)

CHAPITRE III.

AVANTAGES DE PRATIQUER L'HUMILITÉ.

Tombez-vous en quelque faute ? Reprenez-vous sévèrement, humiliez-vous, reconnaissez votre faiblesse, mais sans vous attrister ni vous décourager ; les reproches vous pénétreront du désir d'une vie humiliée, anéantie comme ce Jésus.

Persuadez-vous que vous pouvez tomber dans toutes sortes de fautes.—Vous en ferez, vous en ferez beaucoup et longtemps....

Craignez toujours de pécher, surtout de blesser la délicatesse de la vertu angélique.

Recueillez-vous souvent bien humblement et vous serez toujours prêt à recevoir les divines impressions de la grâce.

A l'exemple des Saints, défiez-vous de votre jugement propre.

Renoncez, dans des circonstances douteuses et incertaines, à vos lumières, à votre manière de juger, ce sera de l'Humilité.

Si l'on ne tient pas compte de vos appréciations, n'en ayez pas de peine et regardez-vous comme incapable de donner un bon conseil.

Interprétez favorablement les paroles et les actions du

prochain ; si le mal est évident, excusez au moins l'intention.—Occupez-vous de vous-même, NE JUGEZ PAS.

Commets-on un oubli à votre égard, soyez calme et pensez à Jésus et aux irrévérences bien autrement injurieuses qu'il endure au prétoire.

Si l'on adresse plus souvent la parole à un autre qu'à vous, si on lui fait plus de prévenances, n'en soyez pas intérieurement attristé, remerciez Dieu et soyez content....

Quelqu'un réussit-il, réjouissez-vous.

Ayez de la joie des louanges qu'on donne aux autres, ou du bien qu'ils font : Habitude bien précieuse qui contribue éminemment à faire mourir en nous l'amour-propre et l'orgueil.

D'autres partagent les mêmes faveurs que vous, votre amour-propre ÉGOÏSTE en gémit...vous devez vous en réjouir.

Accorde-t-on toute la confiance aux autres et vous regarde-t-on comme bon à rien, voilà une belle occasion de faire de grands actes d'humilité, saisissez-la.

Regardez-vous comme indigne de tout ménagement et de toute prévenance, digne au contraire de toute peine et de toute affliction.

Donnez en vous-même permission à tout le monde de vous dire des injures dans la mesure de vos forces. Ecoutez ce bel exemple d'humilité :

Sainte Marguerite de Cortoue, pécheresse convertie à Tertiaire de Saint-François, avait sans cesse ses péchés devant les yeux, sans cesse elle s'en humiliait dans le secret de sa retraite, se regardant comme la honte de l'humanité, la plus indigne de toutes les créatures et la balayure du monde.—Elle désirait être trainée dans la boue.

Poursuivons notre sujet : on vous fait des éloges, renvoyez-les à Dieu ; humiliez-vous intérieurement.— Ne vous attribuez que le mal que vous faites.

Si l'on vous remercie, persuadez vous que vous n'avez fait que votre devoir.

Si l'on vous consulte, n'en tirez point vanité, mais avant de répondre, consultez Dieu vous-même intérieurement.

Des pensées vaines s'éveillent-elles en vous dans les témoignages d'affection ou d'estime : lo rentrez en vous-

même et dites-vous : je ne suis que ce que je suis devant DIEU et rien autre chose que ce que DIEU voit ; 2o sachez qu'il y a souvent, hélas ! de l'exagération dans les expressions d'estime ou d'affection.

Les éloges des créatures ne vous changent pas, pourquoi vous en exalteriez-vous ? Les jugements de DIEU confirment-ils l'opinion que l'on conçoit de vous ?

On vous commande avec empire et hauteur, conservez le calme de votre âme.

On vous harcèle d'avertissements, de réprimandes, voilà autant d'occasions de polir la perle inestimable de l'Humilité.

Les autres sont écoutés avec admiration ; pour vous, vous n'êtes compté pour rien, on interrompt votre conversation,—on ne vous adresse point la parole,—on ne manifeste que de l'ennui à vous entendre,—on accorde tout aux autres, on vous refuse tout : Remerciez DIEU intérieurement de ces magnifiques occasions de vous enrichir, et profitez-en.

Une humiliation vous arrive, acceptez-la comme de la main de DIEU.

On reçoit froidement un don que nous offrons, on est insensible à nos prévenances : C'est une humiliation, acceptons-la.

DIEU nous humilie, dit Fénelon, ou par la contradiction d'autrui qui nous désapprouve, ou par la faiblesse intérieure que nous éprouvons. Accoutumons-nous à supporter au dehors la contradiction, et au dedans notre propre faiblesse."

Si DIEU vous refuse les douceurs sensibles dans la prière, rentrez en vous même et reconnaissez que par vos infidélités vous vous êtes rendu indigne de ses faveurs.

Epreuvez-vous au contraire de la ferveur dans vos prières, vos communions, de la facilité dans vos méditations, reconnaissez que tout vous vient de DIEU. Craignez l'illusion, humiliez-vous encore d'avantage.

"Seigneur, mon DIEU, mon tout, je ne suis qu'un petit vermisseau," disait saint François d'Assise.—Vous croiriez-vous plus que ce grand Saint ?

Quoi que vous ayez fait, avouez toujours que vous êtes un serviteur inutile, puisque vous n'avez fait, après tout, que ce que vous deviez faire.

Aviez-vous pratiqué quelques actes de vertu, ne vous

attribuez rien, ne cessez pas d'avoir de bas sentiments de vous-même. Humiliez-vous toujours.

“ Les autres vices, dit Rodriguez, sont accompagnés de péchés ; on peut les reconnaître et les fuir, mais pour l'Orgueil, il se range ordinairement avec les bonnes œuvres.”

Ne vous redites donc pas à vous-même vos actes de vertu, vous en perdriez tout le mérite, mais croyez toujours que vous n'avez rien fait.

“ N'ai-je pas à rougir de mon orgueil, disait Fénelon, je ne sais où il ne s'étend point, où il ne monte pas, où il ne descend pas. Il infecte mes œuvres, en apparence les plus saintes. Si je remporte sur lui une victoire, le perfide m'en fait de suite son compliment et cherche à m'en ravir le fruit.”

ÉCOUTEZ ENCORE CE CI : “ On nourrit l'amour-propre de bonnes œuvres, d'austérités ; on se raconte à soi-même secrètement ses mortifications, ses victoires sur son goût, ses actions de justice, de patience, d'humilité, de désintéressement. On croit chercher dans toutes ces choses une consolation spirituelle, et on y cherche un appui pour se confier en soi-même et pour se rendre un témoignage avantageux de sa sainteté. On veut toujours être en état de se représenter à soi-même ce que l'on fait de bien.”

Voilà, avouons-le, l'image de notre cœur ; au fond de chacune de ces mystérieuses sinuosités, nous découvrons un secret orgueil ; faisons-lui donc la guerre et appliquons-nous à humier constamment nos pensées.

(A continuer.)

Voyage au Canada.

LETTRE DU R. P. FRÉDÉRIC.

(Suite.)

Comme visiteur du Tiers-Ordre, je commençai ma mission par une réunion des Tertiaires de la Métropole. Québec en comptait déjà un grand nombre, mais ils n'étaient pas encore réunis en Fraternité, et partant n'avaient pas de chapelle pour s'y réunir. Grâce à la bonté toute paternelle de M. le Curé de la grande paroisse de Saint-Roch et de la cordiale sympathie de tout son clergé, une belle

chapelle, dite de la Congrégation, fut mise à notre entière disposition : cette chapelle est une véritable église, mais on n'y fait les offices que le dimanche et elle sert spécialement de lieu de réunion pour les différentes Associations pieuses de la paroisse. La retraite des Tertiaires fut annoncée par les journaux : ce devait être une retraite toute religieuse, avec permission toutefois au public d'assister aux conférences, parce que l'église était publique. Je comptais qu'on me pardonne ma simplicité sur un groupe au moins de cent personnes, parce qu'on m'avait dit que les Tertiaires étaient assez nombreux... — Au sermon d'ouverture, il y eut, pour entendre un discours sur la *perfection religieuse*, plus de quatre mille auditeurs ! Je commençai à connaître le Canada ; ô cher petit peuple canadien, grand dans votre Foi, que le bon Dieu vous accorde des jours prospères et détourne de vos religieuses contrées le funeste courant des doctrines modernes qui vous emporterait irrésistiblement dans l'abîme de corruption universelle. Gardez la Foi et la simplicité de vos pères, et Dieu vous préservera de ce grand malheur.

Les jours suivants l'assistance continua à être nombreuse ; la ville entière ressemblait à une communauté religieuse, et très servente, se nourrissant avec une sainte avidité d'une doctrine qui n'était destinée qu'à des âmes religieuses. De cinq heures du matin, à neuf heures du soir, nous n'avions pas un moment libre. C'était d'abord les confessions, en foule, jusqu'à huit heures : je disais alors ma messe qu'on pourrait appeler conventuelle, avec une communion quasi générale, puis un sermon d'une heure ou deux heures et confession jusqu'à midi. — Le repas était sobre et court : le salon du presbytère était rempli de malades et d'infirmes, attendant le pauvre missionnaire de Terre-Sainte. Le divin Maître les guérissait tous autrefois, durant ses courses évangéliques, et ses apôtres, selon sa promesse, firent des choses plus grandes encore : l'ombre seule de Pierre donnait la guérison. Hélas ! nous comprîmes vite que nous n'étions pas à la hauteur de notre mission : on demandait des miracles !... Nous dûmes nous humilier profondément, confesser notre néant, et mettre notre confiance en Dieu ! La miséricorde divine fit seule tout ce qui va suivre : nous avions apporté avec nous un reliquaire du bois des *huit arbres* de Gethsémani, avec des reliquaires de Terre-Sainte. Ces reliques, com-

me tout le monde le sait, sont simplement des fragments de roche que l'on prend dans chaque sanctuaire, lorsque le rocher y est visible et qu'il est permis d'en détacher des parcelles.

Par un rare bonheur nous possédions :

1o Un beau fragment de la sainte Colonne de la Flagellation que l'on vénère, dans la Basilique du Très Saint Sépulcre, à l'un des trois autels de la chapelle des Latins. Cette grande relique est là, préservée de la pieuse indiscretion des pèlerins, derrière un grillage en fer, et on ne l'expose publiquement qu'une seule fois l'an, le jour du mercredi-saint.

2o Une belle relique du rocher de la sainte Crèche de Bethléem qui porte, dans ses veines, mille bénédictions, avec une inexprimable vertu qui y reste attachée par le contact immédiat des petites mains et des petits pieds de l'Enfant Jésus. Oh ! que nous plaignons les pauvres pèlerins qui, pour la plupart, visitent ce délicieux sanctuaire, sans réfléchir à ces choses, et qui, presque jamais, ne touchent de leur lèvres émues, le rocher véritable, se contentent de baiser la froide plaque de marbre qui le recouvre en partie, et qui est d'un accès plus facile.

3o Un morceau du rocher de la sainte montagne du Calvaire, de l'endroit du *Stabat Mater*, où se trouvait Marie, Mère de Jésus, debout, au pied de la Croix ; relique plus précieuse que l'or et le diamant pour l'âme fidèle, quand elle pense que cette pierre reste encore comme toute imprégnée du précieux sang de Jésus mêlé aux larmes de sa mère. Ici les pèlerins sont privés de la consolation d'appliquer directement leurs lèvres au rocher du Golgotha, parce qu'un revêtement de marbre recouvre tout le plateau du Calvaire.

4o Un fragment du rocher même du sanctuaire du tombeau du Sauveur, c'est-à-dire du sanctuaire le plus auguste du moi le, et qui, comme le précédent, est recouvert de marbre entièrement.

5o Enfin, au centre du reliquaire un précieux morceau de la vraie Croix. Toutes ces reliques, sauf la dernière, sont enchassées dans le bois du jardin des olives, de manière que, en les vénérant, on les touche immédiatement : c'était une vraie faveur dont ne jouissent pas même, comme nous venons de le voir, les pèlerins qui font le long voyage de Terre-Sainte. Nos bien-aimés frères et sœurs

du Canada surent l'apprécier saintement, et c'est pourquoi le bon Dieu récompensa largement la vivacité de leur Foi et l'invincible tenacité de leur espérance.

L'explication ci-dessus avait été donnée le matin aux fidèles, et dans l'après-midi, les *saintes reliques*, comme on les appela toujours dans la suite, furent offertes à la vénération publique. Il y eut grande affluence : durant quatre heures entières, je récitai, sans interruption, j'allai dire et sans respirer, la strophe : *O crux ave*, en appliquant les précieuses reliques sur les lèvres et sur le front des fidèles, comme on a coutume de le faire en Terre-Sainte.

A six heures du soir, il y avait un souper rapide, suivi généralement d'une visite de malades et d'infirmes réunis au salon, comme à midi ; après quoi le grand sermon du soir, auquel on voyait l'église toujours pleine. Je dus mener ce genre de vie, pour le bien des âmes, durant quatre mois, jusqu'au jour où il plût à la miséricorde divine, de briser mes forces et de me faire descendre jusque sur le bord de la tombe, en arrêtant pour toujours, le cours de mes prédications parmi ce peuple fidèle.

Le lendemain il y eut foule pour vénérer les Saintes Reliques : j'étais à mon poste, avec les mêmes consolations que la veille, lorsque tout à coup, je vois accourir dans le sanctuaire, le sacristain, d'un air presque effaré, m'appelant à haute voix et me disant : mon Père, il y a à la sacristie une dame qui a besoin de vous parler ; il faut venir de suite ! Il finissait à peine de parler que la dame se présenta elle-même, et s'avança fermement jusqu'au milieu du sanctuaire, accompagnée, mais non soutenue, par une autre personne. La dame semblait sous l'impression d'une forte émotion intérieure, mais à l'extérieur elle était parfaitement calme : celle qui était à ses côtés pleurerait abondamment. — Mon père, me dit-elle, j'ai eu le bonheur de vénérer les Saintes Reliques et suivant vos prescriptions, je me suis spécialement recommandée à Notre-Dame des Sept Douleurs : je souffrais d'une paralysie pénible, depuis longtemps déjà, et me voici debout devant vous : le bon Dieu vient de m'accorder une bien grande grâce, mon Père, et pour lui témoigner ma reconnaissance, je veux faire, en l'honneur de sa Mère, un véritable sacrifice. Prenez, me dit-elle, cette petite montre en or, qui n'est peut-être pas d'une bien grande valeur par elle-même, mais j'y suis extrêmement attachée.....

c'est un souvenir de famille.» Elle la détache de sa ceinture, et me la remit disant : la voilà, faites-en ce que vous voudrez, mon Père. Je lui répondis, très ému moi-même : ma chère enfant, c'est la Sainte-Vierge, Notre-Dame du Calvaire qui vous a obtenu cette grâce ; c'est à Notre-Dame du Calvaire que j'offrirai cette montre, en *ex-voto*, à mon retour en Terre-Sainte ! Aujourd'hui encore, les pèlerins qui montent au Calvaire, entendent aux pieds de la Madone la petite montre canadienne, qui raconte à sa manière les miséricordes divines que Jésus, à l'intercession de sa miséricordieuse Mère, a répandues avec tant d'abondance sur ce cher petit peuple qu'il affectionne avec un cœur de véritable père. Cet événement un peu extraordinaire fit quelque bruit dans la ville : les journalistes vinrent, le soir même, me demander des détails que je leur fournis avec empressement mais quand ils me demandèrent si l'on peut appeler cela un *miracle*, je declinai devant eux mon incompétence en ces graves matières, laissant à la sainte Eglise seule, comme il convient, de juger, le cas échéant, et je proteste ici publiquement que toutes les fois que dans le cours de cette notice, je prononcerai le mot de *miracle*, ce sera toujours dans le sens du public catholique, chaque fois qu'il se trouve en face de faits de cette nature. La retraite continua, avec les mêmes cérémonies, mais avec une ferveur toujours croissante : le bruit de cette guérison obtenue en la présence de plus de quatre mille personnes se répandit au loin, et les malades et infirmes commencèrent à affluer en plus grande abondance. Je fis aussi un appel aux Cordigères ; tous voulurent faire la retraite avec nous et un grand nombre de postulants demandèrent la précieuse corde du pauvre d'Assise : dans une seule matinée, je pense n'en avoir pas reçu moins de cinq cents... La retraite, commencée le dimanche, se clôtura le soir du samedi suivant, par une cérémonie de profession et de vêtue. Par prudence, comme il n'y avait pas de fraternité à Québec, je fus d'une grande rigueur pour les admissions : mais comme rien n'arrête les âmes vraiment ferventes, plus de cent postulantes demandèrent le saint habit, promettant, avec l'aide de Dieu et l'appui de leur séraphique Père, une sainte persévérance ! Aujourd'hui la ville archiepiscopale de Québec possède une Fraternité de Frères et de Sœurs, où l'on compte les membres par centaines ; ils ré-

pandent largement autour d'eux le fortifiant parfum des vertus séraphiques ; les RR. PP. Oblats ont bien voulu accepter la direction de cette double Fraternité.

Je ne saurais omettre une cérémonie qui eut lieu dans le courant de la retraite et dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire.

Tous voulaient un souvenir de Terre-Sainte : mais où le trouver pour satisfaire au désir de trente à quarante mille personnes. Je proposai de faire toucher les saintes Reliques à tous les objets de piété qu'on aurait la confiance de me présenter dans l'église, et que l'on conserverait ensuite dans chaque famille respective. A l'heure indiquée, il y eut une affluence si grande que l'église, malgré ses vastes nefs, fut insuffisante à contenir cette foule, et les personnes à l'intérieur se serraient tellement les unes contre les autres qu'il y avait à craindre des accidents très graves. Les anges protecteurs nous vinrent en aide : ces âmes vraiment chrétiennes s'approchèrent dans un ordre admirable, avec un recueillement plein de gravité et en récitant à demi-voix des prières continuelles. Plus de deux cent mille objets de piété, chapelets, statuettes et médailles furent ainsi appliqués successivement aux saintes reliques : la cérémonie dura une demi-journée presque entière, et les personnes qui se trouvaient aux derniers rangs attendirent leur tour, sans impatience et sans murmure. Non, il n'y a que la Foi, la Foi seule qui puisse opérer de semblables merveilles.

FR. FRÉDÉRIC, de Ghyvelde,
(A continuer.) Min. Obs.

Questions sur le Tiers-Ordre.

Question.—1o Si on était Cordigère avant d'entrer dans le Tiers-Ordre ne doit-on pas se faire recevoir de nouveau ?

Réponse.—Pour avoir droit aux Indulgences de l'Archiconfrérie, un Cordigère n'a pas d'autre obligation que celle de porter le cordon : s'il le quitte, il ne cesse pas de faire partie de l'Archiconfrérie mais il se prive des indulgences ; il lui suffit de reprendre le cordon sans qu'il soit nécessaire de le bénir. Quand un Cordigère prend l'habit de la pénitence, il doit aussi recevoir le cordon ; et le cordon doit aussi être béni.

Question.—2o Faut-il porter deux cordons lorsqu'on est tertiaire et cordigère ?

Réponse.—Non, un seul suffit.

Question.—3o Les cordigères ont-ils droit aux indulgences de la couronne Franciscaïne et des 6 *Pater, Ave et Gloria* ?

Réponse.—Oui,

Question.—4o Combien de fois par jour peut-on gagner les indulgences du chemin de la croix ?

Réponse.—On ne peut gagner qu'une fois par jour les indulgences plénières attachées à l'exercice du Chemin de la Croix.

Toutefois, il est fort probable que si on faisait le Chemin de la Croix plusieurs fois par jour, on pourrait gagner, chaque fois, les indulgences partielles qui sont attachées à cet exercice.

Question.—5o Peut-on gagner plusieurs fois l'indulgence plénière à l'article de la mort ?

Réponse.—Le 5 février 1881 la Sacrée Congrégation des indulgences répondait négativement à la question suivante: Un malade peut-il gagner plusieurs fois l'indulgence plénière à l'article de la mort si plusieurs prêtres ayant ce privilège lui accordent la benediction papale ou indulgence plénière ?

Le 12 mars 1885 on posa une nouvelle question « Faut-il se conformer à la réponse du 5 février 1841 lors même que le malade aurait droit à cette indulgence à divers titre, par exemple parce qu'il fait partie du Rosaire, du scapulaire du Mont-Carmel, etc., etc ? »

La Sacrée Congrégation a répondu que dans un même danger de mort le malade ne peut recevoir qu'une fois l'indulgence plénière à l'article de la mort, appelée vulgairement *Bénédictio Papale*.

Question.—6o Comment peut-on obtenir le privilège de l'indulgence de la Portioncule ?

Réponse.—Il faut adresser au T. R. P. Procureur Général de l'Ordre des Frères-Mineurs les renseignements suivants: 1o Les noms du diocèse et de la localité; 2o le Titulaire ou le Patron de l'Eglise ou Oratoire public; 3o dire si dans la même localité, à une distance moindre qu'un mille, c'est-à-dire 1,500 mètres, il se trouve une autre église ou chapelle ayant le privilège de la Portioncule.

Le remède au grand mal de l'époque.

« Le fléau de notre temps, le Pape Léon XIII l'a dit et après lui tous les évêques, c'est la franc-maçonnerie. Pour savoir ce que veut cette secte, il faut consulter ses statuts, lire ses journaux ou ses revues, connaître les discours qu'elle prononce en public et les résolutions qu'elle prend dans ses assemblées ou les profanes n'ont pas leur place. Eh bien, de ce travail d'ensemble résulte, pour l'homme impartial, la conclusion suivante: c'est que le but final du franc-maçon est d'abolir le christianisme, de détruire le règne de Dieu sur la terre et d'effacer de l'esprit de l'homme toute idée d'un être suprême. Une fraction de cette société s'est récemment constituée à Paris sous le nom d'anti-déistes et si nous en croyons les feuilles publiques, elle compterait bon nombre d'adeptes et d'admirateurs passionnés.

“Ecrasons l'infâme.” Tel est le mot d'ordre des francs-maçons : et quand ces hommes, ennemis de Dieu et inspirés par le démon, blasphèment ainsi, c'est la religion de Jésus Christ qu'ils ont en vue. Aussi la traitent-ils de fausse, de lâtarde et ne la considèrent-ils que comme un amas de fables, un édifice vermoulu, un culte qui abêtit et qu'il faut nécessairement abolir. C'est ce qui explique la haine implacable qu'ils lui vouent et la guerre acharnée qu'ils lui font.

“En l'année 1869, voulant paralyser les bienfaits du concile œcuménique, ils se réunirent à Naples en assemblée générale ; mais leurs efforts furent vains et inutiles. Néanmoins ils décidèrent l'occupation de Rome, la spoliation et la captivité morale du Pape, l'incamération des biens ecclésiastiques, la suppression des Ordres religieux, l'assujettissement des séminaristes à la loi militaire, la sécularisation des œuvres pies, l'exclusion des prêtres et du catéchisme dans les écoles, le mariage civil et le divorce, les enterrements irréligieux, la crémation des cadavres ; et nous voyons qu'ils n'ont que trop réussi dans leur inique et diabolique entreprise.

“Or, à un mal si grand et si fécond en désordres de tout genre, quel moyen plus opportun et plus puissant à opposer que le Tiers-Ordre franciscain ? En effet, cette association, tant recommandée par le souverain Pontife, ne vise qu'à restaurer l'idée chrétienne, à attirer les hommes à l'imitation de Jésus-Christ, à l'amour de l'Eglise, à la pratique de toutes les vertus évangéliques. En vérité, le Tertiaire, vivant au milieu du monde et accomplissant fidèlement tous ses devoirs d'état, ne se propose pas autre chose, par l'observation de ses règles, la récitation de son office et la pratique de la mortification chrétienne, que de faire la guerre au vice et au péché, d'acquérir et de cultiver les vertus et par là de représenter, dans la mesure du possible, l'image du Christ et de l'Eglise son épouse. Observer les commandements de Dieu et de l'Eglise, accomplir les devoirs d'état, avoir en paroles et en œuvres la plus grande charité pour Dieu et le prochain, garder ses sens, renoncer aux pompes mondaines, se détacher des biens périssables, s'adonner en un mot à la vie chrétienne que Dieu exige de ses créatures : voilà ce que veut la règle de l'Institut séraphique, voilà quelle doit être la conduite de ceux

qui, pénétrés de l'esprit de saint François, veulent en suivre les exemples et en retracer la vie.

“ Si donc tous les chrétiens donnaient leur nom à cet Ordre et en observaient l'esprit et les règles; si en d'autres termes, la règle franciscaine se propageait et s'observait dans toutes les familles, qui ne comprend que la franc-maçonnerie cesserait bientôt d'infester le monde et ne produirait plus ces ruines matérielles et morales sur lesquelles gémit si douloureusement la sainte Eglise de Dieu ?

“ Il est donc à souhaiter que les fidèles de nos jours embrassent ce saint Institut où ils trouveront, selon la parole pontificale, la vraie liberté, celle des enfants de Dieu, celle qui affranchit du joug de Satan et des passions, les pires tyrans; la douce fraternité, celle qui tire son origine de Dieu, créateur et père de tous; la charitable et harmonieuse égalité qui établit et maintient la concorde parmi les hommes !”

CHRONIQUE.

Canonisation et Béatification.—La S. C. des Rites a tenu au Vatican une séance dite ordinaire, dans laquelle elle a examiné et résolu affirmativement, sans à demander ensuite la sanction pontificale, les causes suivantes : la validité et l'importance du procès apostolique fait à Belley sur la renommée de sainteté, sur les vertus et les miracles en général du vénérable Jean-Baptiste Vianney, curé d'Ars, dont les vertus et les miracles seront ensuite examinés *in specie*, dans une série de séances spéciales, avant de procéder à la béatification;—La révision des écrits du serviteur de Dieu Jean-Népomucène de Tshiderer, prince de Trente;—l'introduction en Cour de Rome de la cause de béatification et canonisation du serviteur de Dieu Glycérins Landriani, de Milan, novice de la Congrégation des Clercs réguliers des Ecoles pies;—la concession *arbi et orbi* du patronage de saint Vincent de Paul (accordée l'an dernier pour la France seulement) à toutes les sociétés de charité qui, d'une manière quelconque, se rattachent aux institutions de ce grand saint. Cette concession, demandée et obtenue, l'an dernier, par l'épiscopat français, a été, depuis, l'objet de nombreuses instances de la part des évêques des diverses parties du monde.

Séminaires à Rome.—Les nombreux séminaires qui existent à Rome donnent à la ville éternelle un cachet particulier.

Les élèves de chacun d'eux portent un costume différent : ainsi, lorsque l'heure de la promenade arrive, *passaggio*, les rues de Rome offrent un curieux spectacle.

Voici les élèves du collège germanique, vêtus d'une soutane rouge, comme des cardinaux ; ils sortent par groupe de huit ou dix et se dirigent vers la promenade du Mont-Pincio.

Les élève du collège grec les y ont précédés : ils portent la barbe et ont la soutane bleu. Nous rencontrons encore les élèves du collège polonais avec leurs ceintures vertes. Puis c'est le collège américain du Sud, fondé par Pie IX ; celui des Etats-Unis, fondé encore par ce grand pontife ; le séminaire français dirigé par les RR. PP. du Saint-Esprit.

L'Angleterre a son collège. L'Irlande et l'Ecosse possèdent chacune leur séminaire. Il y a aussi à Rome un collège belge.

Le séminaire de la propagande, destiné à former des prêtres pour les pays de missions, a vu dernièrement se détacher de son sein un nouvel établissement dont Léon XIII est le fondateur : c'est les séminaire arménien.

Les provinces d'Italie elles-mêmes ont dans la ville de Rome des séminaires ou des collèges pour l'instruction, soit supérieur, soit secondaire.

Et parmi ces belles institutions, le Canada aura bientôt l'honneur et l'avantage d'être représenté. Le séminaire St. Sulpice aurait, dit-on, l'intention de fonder un séminaire canadien à Rome.

Statue de Pie IX—La statue monumentale de Pie IX, exécutée aux frais des cardinaux survivants créés sous son pontificat et exposée dernièrement dans l'atelier du sculpteur Jacometti, au fond de la cour du Belvédère au Vatican, où Léon XIII l'a visitée, a été transportée à Sainte-Marie-Majeure, pour être placée définitivement dans l'hypogée de cette basilique.

Le transport a eu lieu en quelque sorte à la dérobée, pour éviter le renouvellement des scènes sauvages qui se sont passées, il y a deux ans, lors de la translation de la dépouille mortelle de Pie IX.

Terre-Sainte.—Le 15 mars dernier, S. S. Léon XIII, désirant exciter de plus en plus la charité des catholiques de l'univers envers la mission franciscaine de Terre-Sainte, a accordé "une bénédiction apostolique spéciale" à tous les fidèles qui viendront en aide à cette mission par leurs prières, leurs aumônes et autres bonnes œuvres. Nous rappelons à

cette occasion que, par la constitution *Inter cœtera dicinorum* de Pie VI, les bienfaiteurs de Terre-Sainte ont part aux fruits spirituels et aux mérites des saints sacrifices, prières, jeûnes, pénitences, travaux, pèlerinages et autres bonnes œuvres des Pères Franciscains qui desservent les Lieux Saints, des habitants et des pèlerins de Palestine.

Sollicitude du Saint-Père.—Voyez comme la sollicitude du Saint-Père s'étend à l'univers entier : vous avez connu la lettre royale qu'il adressait récemment à l'empereur de Chine pour lui rappeler que les chrétiens ne sont jamais les ennemis des pays qu'ils habitent et le prier de les protéger au milieu des guerres qu'ils n'ont pas soulevées.

Aujourd'hui se sont les princes des pays les plus éloignés qui viennent honorer le pape à Rome même. S. A. Ababaker, moharajah ou souverain indépendant de Johore, dans la presqu'île de Malacca, accompagné de son frère le prince Khalid, de trois vicaires apostoliques, du recteur du collège écossais et d'une suite d'honneur, a été reçu par Sa Sainteté dans la salle du Trône du palais du Vatican. Le Saint-Père a cordialement remercié S. A. le moharajah de la protection et de la liberté qu'il accorde aux chrétiens.

Dernièrement, c'était à S. M. Kalakassa Ier, roi des îles Sandwich, que le Souverain Pontife conférait la grand'croix de l'Ordre de Pie IX, pour la protection qu'il accorde aux missions catholiques. Celui-ci, flatté de cette haute distinction, a envoyé la grand'croix de l'Ordre royal de Kalakassa aux cardinaux Louis Jacobini, secrétaire d'Etat, et Simeoni, préfet de la Propagande, protecteur de notre Ordre, et a nommé commandeur du même ordre Mgr Dominique Jacobini, archevêque titulaire de Tyr, secrétaire de la Propagande.

Anniversaire.—Tout l'ordre Séraphique, ainsi que l'Italie et l'Autriche se préparent à célébrer cette année, 1885, le centenaire de la naissance de Saint-Jean de Capistan.

Distinction.—Nous sommes heureux d'apprendre que M. le comte A. de Mun vient d'être élevé à la dignité de grand-croix de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand par N. T. S. P. le Pape Léon XIII. Cette haute distinction, si bien méritée, sera saluée avec joie par tous les catholiques.

Voici en quels termes le Bref pontifical apprécie les services de l'illustre orateur :

« Comme vous n'avez cessé d'être un intrépide défenseur de la cause catholique, et comme vous défendez les droits de la religion avec une souveraine éloquence et une sagesse égale :

“ comme, sans céder à aucune considération des hommes et des temps, vous professez pour nous et ce siège apostolique un grand dévouement, nous avons décidé de vous conférer un honneur particulier, en témoignage de notre bienveillance et en récompense de vos mérites.”

Questions liturgiques.—L'assemblée des questions liturgiques qui a eu lieu, à Rome, le 28 janvier, avec l'assistance de LL. EEm. les cardinaux Parocchi et Bianchi, a été particulièrement intéressante. Voici les questions proposées à la discussion :

1o Dans la primitive Eglise, se servait-on indifféremment de lumières alimentées par l'huile ou par la cire ?

2o D'après les lois liturgiques actuelles, quand doit-on se servir de la cire ?

3o Quelle conduite à tenir par rapport à la cire falsifiée ?

4o Que faut-il penser des cierges simulés ?

Dans le cours de la séance, les collégiers ont invoqué tour à tour l'*Exode*, le *Lévitique*, Baronius, Prudence, saint Jérôme, saint Isidore, saint Paulin de Noie, saint Cyprien, saint Augustin, saint Athanase, saint Zozime, saint Jean Chrysostôme, les Conciles, et enfin les canons apostoliques.

La conclusion a été lue par M. le vice-recteur du séminaire Pie. En voici le résumé :

La primitive Eglise s'est servie indifféremment d'huile et de cire à l'autel ; l'huile était plus usitée à l'origine : c'était une huile parfumée, dont l'odeur suave se répandait dans le lieu saint. Plus tard, au contraire, à partir du troisième siècle, la cire fut plus commune.

Mais la discipline actuelle de l'Eglise n'autorise l'emploi de l'huile que pour la lampe du Saint-Sacrement. Quant à la cire, elle en prescrit l'usage dans toutes les autres circonstances : pour la célébration de la messe, soit solennelle, soit privée, pour les fonctions liturgiques du 2 février, pour la confection du cierge pascal, pour l'exposition du Très Saint Sacrement, et généralement pour tous les actes spirituels dans lesquels des lumières seront nécessaires à l'autel.

La cire dont il faut se servir est la cire proprement dite, celle qu'a fait la mère abeille, *mater apis*, pour parler comme la sainte liturgie. L'on n'admet ni le suif, ni la bougie stéarique.

On ne pourrait employer à l'autel de la cire que l'on saurait être falsifiée, et dans laquelle la véritable substance n'entrerait que pour la faible part : que si, au contraire, elle contenait une

quantité notable de cette dernière, serait-il permis d'en tirer parti, au moins pour les usages accessoires ? L'assemblée n'a pas osé devancer le jugement de la S. C. des Rites. Les cierges simulés n'ont rien que les lois liturgiques réprouve. Tout consiste à connaître la substance avec laquelle leurs lumières sont alimentées.

La lampe du Saint-Sacrement doit être alimentée avec de l'huile d'olive. Les autres huiles sont proscrites, ainsi que le gaz. Un décret de la S. C. des Rites, en date du 20 mars 1869 permet l'usage du pétrole non pas pour la lampe eucharistique, non pas même pour l'autel, mais tout au plus en cas de nécessité, et avec l'assentiment de l'Ordinaire, pour l'éclairage de l'église.

LA PRIÈRE SANS DISTRACTION

LÉGENDE

Pour consoler notre vieille grand'mère,
 Qui se croit ici-bas le seul être distrait,
 Lorsque, le soir, elle fait sa prière,
 Un jour notre curé lui rapporta ce trait.
 Est-ce une histoire, un conte ridicule ?
 Je l'ignore. En tout cas, bien mieux qu'un long traité,
 De notre aïeule il guérit le scrupule.
 Le voici, tel, du moins, qu'elle nous l'a conté.
 Laissant Thorens pour regagner la ville,
 L'évêque d'Annecy, l'aimable saint François,
 Seul, à cheval, a nuit d'un pas tranquille.
 Sur le bord de la route, un brave villageois
 Priait tout haut d'une voix forte et claire,
 Tandis que dans ses doigts roulaient pieusement
 Les grains bénis d'un énorme rosaire.
 Ses yeux étaient baissés, et si modestement
 Qu'il ne vit point venir le Saint. — Courage,
 Lui dit le bon prélat. Pour moi priez un peu,
 Car si le cœur suit bien votre langage,
 Votre prière va droit au Cœur de Dieu.
 — Oh ! mon seigneur, dit avec assurance
 Notre homme en s'inclinant, jamais distraction
 Ne m'est venue, et j'ai ferme espérance
 Que je prierai toujours avec attention.
 — Vous m'étonnez, et j'ai peine à vous croire,
 Dit François. L'oraison des plus illustres saints,
 Tout en restant grandement méritoire,
 Sent les distractions l'attaquer par essaims.
 Le cœur de l'homme, hélas ! est si volage !
 Il suit si volontiers l'imagination,
 Et celle-ci, la folle du ménage,

« Va si vite et si loin dans une excursion,
 Que très-souvent, laissant prier la bouche,
 La pauvre âme court s'égarer.
 — Va pour les saints : mais ce qui me touche,
 Reprit le paysan, je puis vous l'assurer,
 En vain l'enfer m'enverrait mille diables
 Avec tous les tisons du séjour infernal,
 De me distraire ils seraient incapables.
 — Eh bien ! faisons l'essai, dit François : mon cheval,
 Dans un instant, mon brave, sera vôtre
 Si sans distraction, vous pouvez devant moi
 Dévotement dire une paternôtre.
 — Accepté ! fit notre homme ; et plus heureux qu'un roi
 S'agenouillant, il inclina la tête,
 Ferma les yeux : joignit les mains, signa son front,
 Et dit : « *Pater*.. Monseigneur, sur la bête
 La selle et les harnais sans doute resteront ?...
 Le bienheureux sourit : au premier mot son homme
 Venait de perdre tout par sa distraction ;
 Un peu moins fier alors, il avoua qu'en somme
 Parfois on bat les champs, soit qu'on le veuille ou non,
 « Courage, dit le Saint : nous avons un bon Père ;
 Fût-elle un peu distraite, il reçoit la prière. »

UN MISSIONNAIRE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

LE DRAPEAU DU 65^{ème} AU SACRÉ CŒUR.

— La cérémonie imposante qui a eu lieu au Gésu, lundi, premier jour du mois de juin, laissera un souvenir et dans le cœur des assistants et dans notre histoire. A la tête de plusieurs membres du clergé Mgr. de Mont-réal a béni un drapeau qui sera présenté au 65^e bataillon à son retour de l'expédition du Nord-Ouest. Ce drapeau doit rester exposé tout le mois de juin dans l'église du Gésu, afin d'attirer sur lui les bénédictions du Cœur de Jésus. Il est la copie exacte du fanion que les zouaves de Charette portèrent si vaillamment à Patay. D'un côté le Sacré Cœur avec ces mots : *adveniat regnum tuum* ; de l'autre, les armes du 65^{ème} avec les mots : *Dieu et Patrie*. L'or, la soie et les plus belles broderies y brillent et font honneur aux dames de Mont-réal qui en sont les donatrices. Nos braves soldats qui sont allés là-bas souffrir et se battent bravement contre des sauvages révoltés, pour assurer la paix à notre pays, auront bien du bonheur au retour, lorsqu'ils verront, qu'en leur absence, leurs parents, leurs amis, leurs compatriotes, non seulement ont prié pour eux, mais qu'ils ont eu l'heureuse dévotion de les mettre sous la protection spéciale du Sacré Cœur.

Le *Stabat Mater*.

—La prose *Stabat Mater* est une des plus belles fleurs poétiques et musicales du treizième siècle. Jacopone de Todi, son auteur, était un jeune docteur en droit, brillant et fortuné. Rome le citait comme une de ses gloires. Une femme aussi vertueuse que riche le comblait de tous les bonheurs d'ici-bas. Mais un jour qu'elle faisait l'admiration d'un bal, la salle s'écroule, la jeune fille périt sous les décombres. Jacopone, presque insensé de douleur, dit adieu à toutes les espérances du siècle, et la discipline de saint François d'Assise peut seule lui apporter quelques consolations. C'est alors que dans la solitude du cloître, toute son âme se fondant en douleurs, il s'écrie : *Stabat Mater dolerosa* !—Quelle effusion de larmes ! et comme il sait aimer Jésus-Christ, ce cœur qui veut s'enivrer de la croix ! Quelques érudits ont attribué à Lu'ly le chant populaire du *Stabat* : nous le trouvons bien inférieur, dit M. Charreire, à celui que Jacopone a composé pour cette prose des Sept Douleurs.

Par un bref du 1er septembre 1681, le vénérable pape innocent XI accorda 100 jours d'indulgence aux fidèles, chaque fois qu'ils réciteront dévotement le *Stabat* en l'honneur de la Compassion de Marie.

VIE DE ST. FRANÇOIS D'ASSISE.

CHAPITRE V.

Innocent III.—Rivo-Torto.—Sainte-Marie-des-Anges.—Sylvestre.—
Premières fleurs du noviciat : Rufin, Léon, Massée et Junipère.

(1209-1211.)

Et si, pressés par la nuit, le froid et la faim, nous supplions le Frère, les mains jointes et pour l'amour de Dieu, de nous laisser entrer dans le couvent, et que, sortant tout en colère, un gros bâton noueux à la main, il nous jette dans la neige et nous renvoie couverts de plaies ; si nous supportons en paix tous ces mauvais traitements, dans la pensée que nous devons participer aux souffrances de notre bœni Seigneur Jésus-Christ, crois-moi, ô Frère Léon, c'est bien là la joie parfaite ! Car, de tous les dons spirituels que l'Esprit-Saint répand dans les

âmes. le plus excellent, c'est le don de se vaincre soi-même et de souffrir volontiers pour l'amour de Dieu (1)."

Un autre jour, dans les premiers temps de l'Ordre, saint François voyageait encore avec Frère Léon. N'ayant pas de livre pour réciter l'office canonial, il dit à son compagnon : "Chère brebis du bon Dieu, c'est l'heure des Matines, et nous n'avons pas de bréviaire pour les réciter. Et pourtant, il nous faut chanter les louanges de Dieu. Voici ce que nous ferons. Je dirai : "O Frère François, tu as commis tant de péchés, lorsque tu étais dans le monde, que tu mérites d'être précipité au fond des enfers." Et toi, Frère Léon, tu répondras : "Il est vrai que tu mérites d'être précipité au fond des enfers." Et le Frère Léon dit avec la simplicité d'une colombe : "Volontiers, mon Père." Mais, au lieu de répondre comme le voulait François, il dit au contraire : "Dieu fera par vous tant de bien, que vous irez en Paradis." Le saint le reprit : "Il ne faut pas dire ainsi, Frère Léon ; mais, quand je dirai : "O Frère François, tu as tellement multiplié tes iniquités contre le Seigneur que tu n'as droit qu'à ses malédictions", tu répondras : "Il est vrai que tu mérites d'être au nombre des maudits." Mais Frère Léon dit : "O Frère François, Dieu vous fera grâce ; et vous serez béni entre tous les élus." Alors, le saint lui dit avec une douce colère : "Pourquoi as-tu la hardiesse de transgresser le précepte de l'obéissance, et de répondre tant de fois autrement que je ne te l'ai ordonné?"—"Très-cher Père, répondit Léon, Dieu m'en est témoin, j'ai voulu répéter les paroles que vous m'avez prescrites, mais Lui-même me fait parler comme il Lui plaît et contre ma volonté."—"Cette fois au moins, reprit François, réponds comme je te l'enseignerai. Je dirai : O Frère François, petit homme misérable, après tant de crimes, oses-tu bien encore espérer que Dieu te pardonne ? Et toi, chère petite brebis, tu répondras : Non tu n'as aucun droit à sa miséricorde." Ces derniers mots étaient entrecoupés de sanglots ; et, se frappant la poitrine, les yeux tout baignés de larmes, il attendait que son compagnon répétât les mêmes paroles. Mais Frère Léon répondit : "Dieu vous comblera de grâces insignes ; vous serez exalté et glorifié éternellement ; car celui

(1) Bernard de Besse, *Fioretti*, chap. viii.

qui s'abaisse sera élevé. Je ne puis dire autrement : c'est Dieu qui parle par ma bouche." Ce fut dans cette lutte d'humilité qu'ils accomplirent leur voyage. (1) Quels entretiens, et quelles âmes ! Nous le demandons à nos lecteurs, où trouver une page plus ravissante, une scène plus gracieuse et des enseignements plus profonds ?

CHAPITRE VI.

Essai d'apostolat.—Le noviciat de Sainte-Marie-des-Anges.

(1211-1212-)

Au commencement de l'année 1211, François, non moins zélé pour la conversion des pécheurs que pour le développement de son Ordre, résolut d'envoyer ses disciples à la conquête des âmes. Il les réunit donc un soir afin d'éprouver leurs talents oratoires, et leur commanda de prêcher chacun à leur tour sur divers sujets qu'il leur désigna. Ils s'exprimèrent avec tant de justesse de doctrine et d'élévation de pensées, qu'il ne douta point que l'Esprit-Saint n'eût parlé par leur bouche. Un miracle vint encore le confirmer dans cette persuasion. A peine avaient-ils achevé de parler, que le Roi du ciel, paraissant au milieu d'eux sous les traits d'un beau jeune homme, les bénit tous les uns après les autres avec une ineffable bonté. (2) Ils furent alors ravis en une longue extase, au sortir de laquelle le saint fondateur leur adressa l'exhortation suivante : " Mes Frères et très-chers enfants, rendez grâce à Dieu le Père et à Jésus-Christ son Fils unique, de ce qu'il daigne verser ainsi ses trésors célestes sur les hommes les plus simples. Car, sachez-le, c'est lui qui donne la parole aux muets, et qui rend éloquente la langue des ignorants. Il nous a choisis, nous prédicateurs si vils et si méprisables, pour annoncer au monde la pénitence et le salut, afin que nulle chair ne se glorifie devant Lui. Il veut que nous allions partout lui rendre témoignage par nos œuvres et par nos discours ; que nous ramenions au divin bercail les brebis égarées, et que nous portions son nom et sa foi devant les nations et jusque devant les rois de la terre. Allez donc pleins de courage et de dévouement, toujours prêts à vous lais-

(1) Bernard de Besse, *Fiorelli*. chap. ix.

(2) Bernard de Besse.

sez emporter, comme des nuées bienfaisantes, partout où l'Esprit de Dieu vous poussera, selon l'obéissance, pour répandre la pluie de la parole divine sur le sol aride et desséché des cœurs endurcis."

Le lendemain, il leur partagea l'Italie, et partit lui-même avec Frère Sylvestre pour le grand-duché de Toscane. Il s'arrêta quelques jours à Pérouse, où Dieu récompensa son zèle par la conversion d'un grand nombre d'âmes, et plus encore par la vocation miraculeuse d'un jeune seigneur de cette ville. Celui-ci se promenait aux environs de la cité, tout préoccupé du désir de répondre à l'appel de la grâce et de se consacrer à Dieu, lorsque le divin Maître lui apparut et lui dit : "Homme de désirs, si tu veux jouir de ce que tu souhaites et faire ton salut, entre en religion et suis-moi.—Eh ! Seigneur, dans quel Ordre faut-il entrer ?—Dans l'Ordre naissant de François d'Assise.—Et quand j'y serai, qu'aurai-je à faire pour être plus agréable à vos yeux ?—Le voici : Mènes-y la vie commune ; ne fait point de liaisons particulières, ne t'occupe point des défauts des autres, et ne forme point de jugements à leur désavantage." Le jeune gentilhomme courut se jeter aux pieds de François, qui lui donna l'habit de son Ordre et lui imposa le nom de Frère Humble, à cause de la profonde humilité qu'il avait discernée au fond de son cœur.

A Cortone, où se rendirent ensuite nos deux missionnaires, le serviteur de Dieu reçut plusieurs novices, entre autres le fameux Frère Elie, et bâtit pour eux un couvent à Celles, sous les murs de cette ville. Quand arriva le carême, il confia au frère Sylvestre le gouvernement de la nouvelle fondation, partit le mercredi des Cendres dès le point du jour, avec deux petits pains pour toute provision, descendit à Boughetto, et se fit transporter dans une île du lac de Pérouse (1), en recommandant au batelier de ne révéler à personne le lieu de sa retraite, et de ne revenir le chercher que le mercredi de la Semaine-Sainte. Resté seul dans ces lieux inhabités, il s'achemina vers un buisson, où des ronces entrelacées et des branches d'arbres formant berceau lui servirent de cellule ; et près duquel la Providence avait posé comme

1 Ancien lac Trasimène, célèbre par la victoire d'Annibal.

exprès une fontaine limpide, qui lui fournit son breuvage (1) C'est là qu'il passa tout son carême, à l'exemple et presque à l'égal du divin Maître, ne conversant qu'avec Dieu, les anges et les saints, et gardant un jeûne si rigoureux, qu'il ne mangea que la moitié d'un de ses deux pains. Le Mercredi-Saint, le batelier vint le reprendre. Une tempête s'étant élevée pendant la traversée, François l'apaisa d'un signe de croix, comme autrefois Jésus avait calmé celle du lac de Genezareth. Ce qui le ramenait au couvent de Celles, c'était le désir de passer au milieu de ses Frères les grands jours de la Semaine-Sainte, et de faire la sainte communion, dont il était privé depuis quarante-deux jours. Le Jeudi-Saint, il vint le premier, avec la ferveur d'un séraphin, recevoir le pain des anges, et tous ses disciples après lui (2.)

Le zèle ne laisse point de repos à ceux qu'il possède. Après les fêtes de Pâques, François se dirigea vers Arezzo en compagnie du Frère Sylvestre. En entrant dans cette ville, il la trouva divisée en deux factions prêtes à en venir aux mains, et aperçut une armée de démons qui volaient de rang en rang pour exciter les citoyens à s'entrégorger. Aussitôt il se tourne vers son compagnon, et lui commande d'aller à la porte de la ville pour chasser les démons. Sylvestre obéit, et il rie de toutes ses forces : "Tout ce que vous êtes ici d'esprits immondes, fuyez au loin, je vous l'ordonne au nom du Dieu tout-puissant et de son serviteur François." Au même moment, les anges de ténèbres s'enfuient, les haines s'apaisent dans les cœurs, et les deux partis se réunissent autour de François : l'ardent apôtre leur parle de paix et d'amour avec une éloquence qui fait tomber les armes des mains des combattants ; et au nom de l'Évangile, il réconcilie des passions trop souvent irréconciliables.

(1) L'eau de cette fontaine guérit dans la suite une foule de malades. Les Frères-Mineurs bâtirent plus tard dans cette ville un petit couvent, autour duquel se groupèrent bientôt de gracieuses habitations de pêcheurs.

(2) Bernard de Besse ; Rodolphe de Tossignano.

(A continuer.)

DIEU vous a placés dans le monde enfin que vous rendiez témoignage à sa voix par votre parole et vos œuvres, et que vous fassiez savoir au monde qu'il n'y a pas d'autre maître que lui.—*St. François*.
—*Lettre au 2^e Chap. Gén.*

DEVOTION AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.

PRATIQUE DE LA DÉVOTION AU CŒUR DE JÉSUS.

(Suite.)

Lorsque, par le Bref du 17 août 1877, le Souverain-Pontife Pie IX a attribué au Maître général des Frères-Prêcheurs la direction suprême de l'Association du Rosaire vivant et la communication des indulgences et privilèges attachés à cette pratique, ce digne Supérieur de l'Ordre de saint Dominique a bien voulu maintenir dans la jouissance de ces privilèges tous nos Directeurs, et Zélateurs et Associés présents, et s'est offert à procurer ces mêmes avantages aux Directeurs et Zélateurs qui seraient établis à l'avenir. Cette concession généreuse ne doit pourtant pas avoir pour effet de confondre les deux Œuvres ; et, pour en mieux marquer la distinction, nous avons cessé de donner au second Degré de notre Œuvre le nom de Rosaire vivant. Ce second degré est constitué par la récitation de la *Dizaine du Chapelet ou du Rosaire* aux intentions marquées dans les Statuts, et, par conséquent, tous ceux de nos Associés qui récitent cette dizaine appartiennent au second Degré, soit qu'ils se trouvent dans les conditions actuellement requises pour gagner les indulgences du Rosaire vivant, soit qu'ils n'aient pas rempli ces conditions.

Pour aider les uns et les autres, nous faisons imprimer, tous les mois, des *Billets-images* qui conviennent tout spécialement à nos Associés du second Degré. En effet, d'abord, comme à tous les membres de la Ligue du Cœur de Jésus, ils leur présentent l'*Intention générale* recommandée chaque mois à leurs prières. Or, on ne doit pas oublier qu'en outre des indulgences plénières à gagner chaque mois, une indulgence de 100 jours a été attachée, par le Souverain-Pontife, à chacune des œuvres offertes à cette intention. Tous nos Associés trouvent sur ces Billets mensuels, pour l'offrande quotidienne de leur journée au Sacré Cœur de Jésus, la formule qui les met le plus complètement en communion de desirs et de prières avec leurs douze millions d'Associés.

Encore plus que d'autres, nos Associés du second

Degré sont plus que les autres intéressés à bien connaître cette intention, puisqu'ils ont accepté de dire, chaque jour, à cette même intention une dizaine du Chapelet ou du Rosaire.

De plus, nos Billets-images leur mettent sous les yeux tour à tour, par une image expressive, les quinze Mystères du saint Rosaire et, par une sentence, empruntée aux écrits des Saints, ils les aident à réciter pieusement la Dizaine du Rosaire ou du Chapelet.

Aux Zélateurs et aux Zélatrices, les Billets mensuels proposent la *Résolution apostolique*, dont l'exécution et la propagande, commune à tous les Associés, est cependant recommandée, premièrement, aux Zélateurs et aux Zélatrices de l'Apostolat.

Enfin à tous, mais principalement aux *Congréganistes de la sainte Vierge ou Enfants de MARIE*, notre Billet mensuel apporte le *Patron du mois*, usitée dans la plupart des maisons religieuses, dans les séminaires et surtout dans les Congrégations de la sainte Vierge, convient aussi très-bien aux familles chrétiennes : ce fut d'abord dans son palais de vice-roi de Catalogne que saint François de Borgia la mit en vigueur.

Depuis le commencement de l'année 1878, nous adressons, chaque mois, aux Associés de l'Apostolat qui ont adopté la Dizaine du Chapelet, une publication qui a pour but spécial de faire connaître et honorer le Cœur de MARIE, Reine des Apôtres, comme notre principal bulletin a pour but de faire connaître et aimer le Cœur de JÉSUS.

§ 3.—*Troisième moyen d'organisation* : TROISIÈME DEGRÉ DE L'APOSTOLAT : la Communion réparatrice.

1o La Communion réparatrice a pour but de réaliser ce vœu du divin Cœur de JÉSUS : "*Du moins donne-moi cette consolation de suppléer à l'ingratitude des hommes autant que tu le pourras.—Pour suppléer à leur ingratitude autant que tu pourras en être capable, tu me recevras dans le saint Sacrement autant que l'obéissance le voudra permettre.*"

Ce sont les paroles de Notre-Seigneur lui-même à la bienheureuse Marguerite-Marie ; et, dans la personne de la Bienheureuse, on le comprend, JÉSUS s'adresse à tous les amis de son Cœur.

Ceux des Associés de l'Apostolat qui désirent adopter

cette pieuse pratique se regardent comme chargés de la mission spéciale de consoler le Cœur de Jésus dans l'Eucharistie. Ils deviennent les familiers de sa Table, et se font un bonheur d'y paraître souvent.—Venir alternativement, chaque jour de la semaine, s'asseoir à la Table sainte, pour y recevoir avec amour Celui qui se donne à nous par amour : répondre ainsi, tous les jours, par d'affectueuses prières et de nombreuses communions, aux froideurs de l'indifférence, et RÉPARER tous les outrages, toutes les ingratitude des hommes envers le Cœur de Jésus dans la sainte Eucharistie : telle est donc la fin de la Communion réparatrice.

2o Les Associés gagnent une Indulgence plénière applicable aux Ames du Purgatoire, TOUTES LES FOIS que, s'étant confessés, ils communient le jour de la semaine (ou du mois) qui leur est assigné (ou bien un autre jour, s'ils sont légitimement empêchés), visitent une église et y prient aux intentions du Souverain-Pontife.

3o Une indulgence nouvelle, accordée par notre Saint-Père le Pape Pie IX à la sollicitation du Directeur général de l'Apostolat de la Prière, rend plus accessible à tous les Associés de cette sainte Ligue du Cœur de Jésus, et spécialement aux hommes, la salutaire pratique, de la Communion réparatrice. Jusqu'alors (14 juin 1877), on ne pouvait gagner l'indulgence attachée à cette pratique, qu'autant qu'on s'engageait à faire la communion certains jours de chaque semaine ou de chaque mois. Désormais, cette condition peut être remplacée, pour les Associés de l'Apostolat, par une autre, dont l'accomplissement est plus facile et plus édifiant tout ensemble. *Indépendamment de l'indulgence qui demeure attachée aux communions faites par groupes de semaine ou de mois, les Associés de l'Apostolat de la Prière, peuvent gagner, chaque mois, une autre indulgence plénière, en s'approchant ensemble de la sainte Table, au jour fixé par les Directeurs locaux de l'Apostolat.* (Rescrit du 14 juin 1877.)

Les Associés empêchés de communier le jour de chaque semaine ou de chaque mois qui leur est assigné peuvent gagner les mêmes Indulgences "en communiant *quelqu'autre jour que ce soit*, dans la même semaine, ou le même mois, suivant leur section (BREF du 7 juillet 1864)..... *quand même ils ne pourraient pas communier par rang de jours dans une section de semaine ou de mois.*" (RESCRIT du 19 janvier 1868.—(A continuer.)